

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS À CARACTÈRE PATRIMONIAL



CONTEXTE

Rénover sans dénaturer le patrimoine architectural du quotidien : c'est le défi auquel sont confrontés nombre d'architectes. La formation concerne le patrimoine architectural et la rénovation énergétique.

Le patrimoine visé est celui construit jusqu'au milieu du XXème, avec des caractéristiques constructives traditionnelles : ce que l'on peut appeler le « patrimoine ordinaire »

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Comprendre les enjeux liés à la préservation du patrimoine architectural tout en répondant aux besoins modernes de confort et d'efficacité énergétique.
- Développer des stratégies innovantes pour intégrer des solutions durables et respectueuses du patrimoine dans les projets de rénovation

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Être capable de proposer des solutions techniques adaptées pour améliorer la performance énergétique d'un bâtiment patrimonial sans altérer son caractère architectural
- Maîtriser les démarches d'audit énergétique et d'analyse des pathologies spécifiques aux bâtiments anciens afin de formuler des recommandations appropriées en termes de rénovation et de conservation



Formation animée par
**A PARIS : Gaël ROBIN et
Bernard SESOLIS**
**A LYON : Gaël ROBIN et
Bernard PICOT**

**Modalités
d'évaluation :**

- Mises en situation
- QCM

TARIF : 1900 € HT

**INSCRIPTIONS
OBLIGATOIRES SUR
NOTRE SITE WEB:
ARCHITECTURE
RESPONSABLE**

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC CIBLE :
Architectes et acteurs du
cadre de vie

**NOMBRE DE JOURS/
HEURES : 4 jours /
28 heures**

**LES MÉTHODES
MOBILISÉES**

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets

JOUR 1

IDENTIFICATION, ANALYSE ET DIAGNOSTIC DES BÂTIMENTS

- **Identifier le contexte patrimonial des bâtiments existants**
 - Objectifs et intérêt de la réhabilitation
 - Les cas du patrimoine historique protégé
 - Les programmes d'intervention
- **« Lire » un bâtiment existant**
 - L'étude et le diagnostic
 - Les pathologies courantes

JOUR 2

- **Intervenir sur un bâtiment existant – Cas général**
 - Mise en oeuvre d'un processus d'intervention
- **Intervenir sur un bâtiment existant – Étude de cas**
 - Étude de cas



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en oeuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »

JOUR 3

RÉNOVATION : ENJEUX ET MOYENS SUR LE BÂTIMENT

- **Contexte énergétique et environnemental et exigences concernant les bâtiments existants**
 - Contexte général
 - Rappels de quelques fondamentaux
 - Principes de l'audit énergétique / confort
- **Isolation Thermique et qualité de l'air**
 - Développement des techniques d'amélioration du bâti : choix des matériaux, des techniques
 - Interactions avec la qualité d'air intérieur (polluants, hygrométrie) et en conséquences, avec la ventilation

JOUR 4

- **Développement sur les systèmes**
 - Configurations de systèmes de ventilation : choix des techniques
 - Systèmes de chauffage, de production d'ECS, de production de froid et d'éclairage
- **Études de cas et Bilan**
 - Traitement de plusieurs exemples en abordant les questions architecturales, urbaines, environnementales, techniques, économiques
 - Bilan et évaluation de la formation au regard des attentes des auditeurs

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation. Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO. Profitez de cette nouvelle année pour vous mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.